

AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
TRANSPORTS

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 5 mars 2018 modifiant la décision du 9 novembre 2015 portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile

NOR : TRAA1804474S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports,

Vu le code de l'aviation civile, notamment les articles R.421-9 à R.421-13;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles R*133-1 et suivants;

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif, notamment son article 2;

Vu le décret n° 2015-622 du 5 juin 2015 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie;

Vu la décision du 9 novembre 2015 modifiée portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile,

Décide:

Article 1^{er}

Le paragraphe *c*) du I (Section des essais et réceptions) de l'article 1^{er} de la décision du 9 novembre 2015 susvisée est remplacé par les dispositions suivantes:

« *c*) Membres représentant l'industrie aéronautique:

Titulaires: MM. Philippe DELEUME, Hervé JAMMAYRAC, Hugues VAN DER STICHEL.

Suppléants: MM. Philippe BAGUR, Christophe CAIL, Philippe DUCHATEAU, Patrick du CHE, Jacques DUMOULIN, Dominique FOURNIER. »

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 5 mars 2018.

*La ministre auprès du ministre d'État,
ministre de la transition écologique et solidaire,
chargée des transports,
Pour la ministre et par délégation :
Le directeur de la sécurité
de l'aviation civile,
P. CIPRIANI*